

**Déclaration de M. le Haut-Commissaire de la République**

**Mesures de lutte contre la covid-19**

**Vendredi 30 octobre 2020**

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes plus que jamais confrontés à cette crise sanitaire mondiale qui frappe aussi notre territoire.

Cette seconde vague survient alors même que les conséquences de la première vague ont eu et ont encore des effets profonds sur notre *fenua*.

Nous avons dû adapter nos modes de vie et nos comportements depuis presque 8 mois.

L’économie du Pays est affectée profondément du fait d’un effondrement de l’activité touristique.

Et aujourd’hui, le nombre de personnes touchées par le virus est en constante augmentation. Des personnes sont hospitalisées. Des personnes meurent.

Chacun se demande à quoi ressemblera l’avenir.

Les interrogations sont nombreuses et légitimes sur les mesures et les contraintes qui nous sont imposées.

Sont-elles assez fortes ou pas assez fortes ?

L’évolution au plan national suscite également de nombreuses questions.

En effet, le Président de la République a annoncé le confinement de la France hexagonale et de la Martinique à compter du jeudi 29 octobre. La circulation accélérée du virus et la saturation des hôpitaux ont conduit la Président de la République à prendre cette mesure forte.

Mesdames, messieurs, vous vous êtes demandés si cette mesure serait appliquée à la Polynésie Française.

Le Président de la République avait indiqué qu’il y aurait des adaptations pour les départements et territoires d’outre-mer.

Aussi, avec le Président du Pays, nous avons décidé de demander à ce que la Polynésie Française n’intègre pas, **à ce stade**, le dispositif de reconfinement national. Cela a été une démarche commune.

Depuis le début de cette crise, nous travaillons main dans la main Etat-Pays pour prendre les mesures les plus adaptées au *fenua*.

Nous avons suivi la même démarche pour le couvre-feu. Cette mesure s’applique aujourd’hui sur Tahiti et Moorea parce que nous en avons fait, avec le Président, la demande au Premier Ministre.

Bien évidemment, la protection sanitaire de la population guide nos choix. Et la situation est grave.

En l’espace de 15 jours, depuis le 12 octobre, le nombre de cas actifs a plus que doublé.

Aujourd’hui, nous avons :

- 2 262 cas actifs,

- 90 malades hospitalisés,

- 25 personnes en réanimation,

- 33 personnes sont décédées.

Ces chiffres nous guident chaque jour, avec le Président, sur les mesures à prendre.

A ce jour, la capacité hospitalière du Pays a permis de faire face à cette montée en charge. La moitié des capacités de réanimation est utilisée.

Le personnel hospitalier et les soignants ont permis l’accueil et le traitement des malades au prix d’un engagement fort qui doit être salué. Il faut également saluer la forte mobilisation de l’ensemble du personnel soignant dans les archipels.

Mais il faut parler aussi de notre environnement socio-économique qui a été profondément affecté depuis le début de cette crise.

L’effondrement du tourisme a déjà provoqué une baisse prévisible de plus de 10% de notre produit intérieur brut. 4 000 emplois ont déjà été détruits.

Comme l'a rappelé le Président de la République, cette réalité nous oblige d'autant plus à ne pas opposer santé et économie. On ne peut pas déconnecter les deux approches.

Lutter contre le virus, c’est en effet protéger votre santé, mais c’est aussi protéger vos emplois, vos salaires, vos familles, l’avenir de vos enfants !

Nous avons donc besoin de préserver le tissu économique du Pays et il nous faut éviter un effondrement des entreprises qui provoquerait une crise sociale sans précédent, du chômage et une augmentation de la pauvreté, ce qui surviendra inévitablement en cas de fermeture des hôtels et des pensions de famille avec les répercussions sur tous les sous-traitants.

Notre objectif est donc d’assurer la santé des polynésiens tout en maintenant une activité économique sur le territoire.

Cela nous a donc conduit, avec le Président, à ne pas choisir le confinement pour faire en sorte que la vie socio-économique continue, que les écoles fonctionnent aussi avec toutes les précautions nécessaires.

Cependant, il faut être clair : ne pas confiner aujourd’hui ne signifie pas renoncer à des mesures fortes pour se protéger. Au contraire.

Avec le Président du Pays, nous avons annoncé les 16 et 22 octobre, un ensemble de mesures renforçant celles qui avaient été mises en place au mois d’août. Nous avons utilisé tout l’arsenal juridique à notre disposition pour atténuer la courbe de contamination.

Il s’agit de casser la chaîne de contamination et d’éviter que notre système hospitalier ne soit saturé, car malgré tous nos efforts, le virus continue à se propager.

Je rappelle les principales mesures prises :

- limitation stricte des rassemblements dans les lieux publics avec notamment interdiction des évènements festifs, familiaux ou amicaux et compétitions sportives sans spectateurs ;

- fermeture des établissements recevant du public dont l’activité favorise la circulation du virus ;

- limitation de la capacité d’accueil des restaurants ;

- port du masque obligatoire dans les lieux clos, les centres-villes et les établissements recevant du public ;

- couvre-feu à Tahiti et Moorea de 21h à 4h du matin ; je rappelle que l’objectif du couvre-feu est notamment mais pas essentiellement de limiter les rassemblements privés, après 21 heures, car il s’agit de l’un des principaux vecteurs de circulation du virus ;

- limitation des capacités d’accueil des temples et églises en accord avec les différents cultes.

Nous avons décidé de compléter ces mesures.

Cela va se traduire notamment par une liste des établissements recevant du public qui devront rester fermés sur Tahiti et Moorea sera complétée par les salles des fêtes, salles de conférence, de réunion. Par ailleurs, la présence aux enterrements dans les cimetières sera limitée à 30 personnes.

Ces mesures rentreront en vigueur à compter de lundi 2 novembre et s’appliqueront jusqu’au 16 novembre. Tout comme le couvre-feu, elles pourront être prolongées jusqu’au 25 novembre.

Cela signifie qu’au total, nous disposons aujourd’hui d’un ensemble de moyens qui doivent nous permettre de casser la circulation du virus tant dans la sphère publique que dans la sphère privée. Les *tavana*, les *mutoi* et les forces de l’ordre nous disent que ces mesures sont globalement respectées. Mais il faut aller plus loin. Il faut poursuivre l’effort.

C’est l’ultime étape avant le confinement. Nous sommes sur une ligne de crête. La situation est fragile. Nous risquons de basculer vers le confinement.

Qu’est-ce qui nous en sépare entre les mesures applicables aujourd’hui et celles qui s’appliqueraient en cas de confinement ? La fermeture des restaurants, des commerces non essentiels, de quelques établissements recevant du public et la circulation la journée pour des raisons purement personnelles seraient interdites.

Vous voyez que nous disposons déjà d’outils forts pour agir.

Nous avons décidé de ne pas aller jusqu’au confinement pour le moment, car ce serait arrêter pour une longue période l’activité socio-économique du Pays. Et ce ne serait pas que pour un mois. Cela pourrait l'être de façon durable. Le Pays mettrait des mois et peut-être des années à s’en remettre.

Le confinement aujourd’hui, ferait basculer notre territoire vers une crise socio-économique durable.

Toutefois, il ne faut pas exclure cette possibilité si la situation continue à se détériorer et que nos capacités de soin arrivent à saturation.

Oui, nous avons les moyens d’agir et nous devons collectivement et individuellement respecter les mesures mises en place.

Je le rappelle avec une force toute particulière ce matin, car, sans rigueur, demain il risque d’être trop tard si nous sommes dépassés par la vague de l'épidémie.

La situation est grave compte tenu des chiffres présentés.

C’est pourquoi, j’ai demandé aux forces de l’ordre de renforcer leurs contrôles en centre-ville, aux abords des marchés, dans les centres commerciaux, dans les transports, partout où peuvent subsister des comportements inadaptés à la situation sanitaire.

Ces actions seront menées en liaison étroite avec les *mutoi*.

Le non-respect des règles fera l’objet de verbalisations. L’objectif est de rappeler qu’il faut être conscient qu’il faut appliquer ces règles.

De même, je tiens à souligner le rôle essentiel des *tavana* et des plans communaux de sauvegarde qui doivent nous permettre de toucher les quartiers où les conditions de vie peuvent favoriser la propagation du virus et où il est nécessaire plus qu’ailleurs de protéger les *matahiapo* et les personnes fragiles.

Les guides sanitaires jouent là un rôle essentiel. Les maires se sont mobilisés avec toutes leurs équipes.

Il s’agit d’expliquer la nécessité des « gestes barrière ».

Ceux-ci doivent être un réflexe. Le masque doit être une seconde peau (que l’on n’enlève pas pour parler ou téléphoner). Il y a une certaine manière de le porter (pas sous le nez, ni sous le menton). Se laver les mains doit être un automatisme.

Et d’ailleurs, on ne peut pas tout attendre de l’Etat, du Pays et de la réglementation !

C’est une question de comportement individuel.

Je sais que vous faites preuve, en grande majorité de sérieux et de prudence au quotidien. Je le vois lors de mes déplacements, de plus en plus de monde porte le masque. Mais de toute évidence cela ne suffit pas.

Il est essentiel d’adapter nos comportements y compris dans la sphère privée. En famille, entre amis, entre collègues, le virus est toujours et plus que jamais là. Ce n’est pas parce que nous nous sentons en confiance auprès de personnes connues ou familières que nous sommes à l’abri d’être contaminés.

En effet, certaines personnes développent des symptômes et il est facile de les identifier. Cependant beaucoup de malades n’ont pas de symptômes et ne savent pas qu’ils sont contagieux. D’où la nécessité de porter le masque.

Trop de personnes positives continuent à se déplacer, à rencontrer du monde et à faire comme si ce n’était pas grave sous prétexte qu’elles ont peu de symptômes. Quel que soit le degré de gravité de la maladie, on est contagieux.

Je m’adresse ici aux jeunes. Pensez à protéger vos aînés. Adoptez les gestes barrières en famille. Protégez ceux que vous aimez et ceux qui vous aiment.

Isolez-vous immédiatement si vous présentez des symptômes.

Personne n’est à l’abri. Les formes graves de la maladie peuvent toucher des adultes jeunes et laisser des séquelles.

Nous devons donc continuer à nous mobiliser. Communes, pays, Etat, nous avançons main dans la main pour faire face à cette crise sans précédent.

**L’Etat, depuis l’hexagone, nous apporte aussi un soutien**. Nous avons demandé des renforts en personnel de santé : 12 infirmières de la réserve sanitaire nationale arriveront avant la fin de la semaine prochaine pour travailler au CHPF. Dès demain matin, une mission du service de santé des armées arrivera sur le territoire pour évaluer les conditions d’un renfort supplémentaire à l’hôpital.

Par ailleurs, des moyens matériels, notamment 30 respirateurs ont été reçus.

Il est également indispensable de continuer à apporter un appui renforcé aux entreprises et aux structures touchées par la crise. Pays et Etat seront à vos côtés.

Le Président de la république et le Premier Ministre ont annoncé la prolongation des outils d’appui aux entreprises.

Qui sont déjà opérationnels sur le territoire de la Polynésie française.

Le fonds de solidarité pour les petites et moyennes entreprises a permis de verser 4,4 milliards F CFP. Près de 800 entreprises ont bénéficié de 50 milliards de F CFP de prêts garantis par l’Etat.

Nous continuerons la concertation avec le Pays dans les jours à venir, secteurs par secteurs, pour aider les entreprises.

Un certains nombres d’entreprises ont saisi les services de l’Etat au travers de l’outil numérique dédié et leurs situations sont examinées individuellement.

Mesdames, messieurs, vous l’avez compris, nous devons redoubler d’efforts pour nous protéger, notamment en cette période de vacances scolaires propice à des rassemblements en famille. Ce virus n’épargne personne. Il profite de notre inattention, d’un moment de relâchement ou d’une baisse de vigilance pour nous contaminer.

Je sais que ce n’est pas facile. Mais dans les semaines qui viennent il est indispensable que nous limitions nos contacts. C’est notre responsabilité individuelle. Reportons les fêtes familiales et amicales. Différons, lorsque c’est possible, les déplacements dans les archipels.

C’est par l’action de tous, dans nos différents rôles : élus, chefs d’entreprises, chefs de services administratifs, responsables d’associations, chefs de famille, citoyens, que nous réussirons à contenir le virus.

Cela signifie qu’il va nous falloir examiner dans les jours qui viennent l’efficacité des mesures que nous venons décider. Cela sera déterminant.

Nous allons vérifier très rapidement si notre système de soin peut faire face à l’épidémie.

Le Président et moi-même, nous voulons éviter le confinement. Nous l’avons dit à plusieurs reprises, nous souhaitons tout faire pour éviter de se retrouver dans cette situation.

Il faut collectivement se donner les moyens pour cela. J’ai confiance en votre capacité individuelle et collective à comprendre la gravité de la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Vous êtes chacun d’entre vous la clé de la réussite et de l'efficacité des mesures prises.

Agissons tous ensemble pour la Polynésie Française, c’est notre responsabilité individuelle et collective.